

LA MAISON-DIEU

N° 46

LES DIMANCHES VERTS

C'EST volontairement que, voulant traiter de la liturgie des dimanches *per annum*, nous ne marquons pas leur relation à l'Épiphanie et à la Pentecôte. Ils ne sont pas des dimanches *après une* fête, mais le Jour du Seigneur dans toute sa plénitude pascale.

Un effort pastoral nous a été demandé pour préparer cette année une Pâque triomphale, et la ferveur du peuple chrétien a dépassé tout ce qu'on pouvait attendre. Mais les saintes solennités pascales ne doivent pas marquer un terme, en attendant le prochain Carême : si le Mystère du Seigneur mort et ressuscité est vraiment le centre du christianisme, l'année liturgique doit en perpétuer la célébration. Le décret de mars 1955 marque une « reconquête du dimanche dans l'actuelle réforme de la liturgie » (Dom J. Hild). Le présent numéro de *La Maison-Dieu* doit aider à réaliser concrètement cette reconquête.

*
**

Elle ne se fera pas sans un effort d'approfondissement théologique de la relation entre dimanche et vie pascale, mené parallèlement à un effort de mise en valeur de la liturgie de la Parole et d'auto-défense contre l'invasion des « solennités » de dévotion, voire des fêtes profanes ou des campagnes de solidarité : quand l'*ordo* diocésain propose un dimanche la solennité du Cœur Immaculé de Marie Refuge des pécheurs et un autre celle de Marie Médiatrice, quand au dimanche de la Paix ou des Missions vient s'ajouter la fête des Mères et la campagne de solidarité contre le cancer, la tentation est grande de céder au plus facile, au plus immédiat, et de se refuser à entrer dans l'esprit de l'Église, sans pour cela manquer matériellement à aucune rubrique.

Dans son étude intitulée *Dimanches verts et Mystère pascal*, Dom J. HILD nous aide à découvrir cette relation constitutive du dimanche comme Jour seigneurial. L'article a une portée pastorale au sens le plus profond du mot, en amenant le pasteur à se refaire une âme pascale. Notre récitation dominicale de l'office divin, notre célébration des vêpres doivent s'en trouver illuminées. Certains curés qui ont cru trop rapidement devoir supprimer le rite de l'Aspersion seront peut-être amenés à réviser leur option.

L'Orient a toujours exercé dans l'Église la fonction de Conservatoire

de la Tradition antique. L'article du P. I.-H. DALMAIS nous révèle la place que tient dans la liturgie dominicale byzantine la référence explicite à la résurrection du Seigneur.

Après ces deux articles d'approfondissement doctrinal, une étude très technique, mais passionnante, de Dom R. HESBERT doit nous mettre en garde contre la tentation de vouloir trouver une unité de thème dans chacun de nos dimanches. Un décalage initial entre la liste des épîtres et celle des évangiles nous l'interdit : les dimanches après la Pentecôte ne sont pas bâtis en verticale (de l'introït à la postcommunion), mais en horizontale : suite de psaumes d'introït, de graduel, de communion, de lectures d'épîtres et d'évangiles d'un dimanche à l'autre.

*
**

« Le jour qui est appelé jour du soleil, tous (les nôtres) qui habitent les villes ou les champs s'assemblent en un même lieu. On lit les mémoires des apôtres ou les écrits des prophètes, autant que le temps le permet. Quand le lecteur s'est arrêté, celui qui préside fait un discours pour instruire, pour exhorter à l'imitation de ces beaux exemples. Ensuite, nous nous levons tous ensemble, et nous adressons des prières à Dieu. » On connaît ce texte de saint Justin qui se continue par la description de la célébration eucharistique.

Si l'aspect eucharistique du dimanche est premier, d'une manière concrète, c'est peut-être sur la prière commune et la célébration de la Parole qu'il convient d'insister actuellement d'un point de vue pascal.

Sauf dans les paroisses où un effort patient d'éducation liturgique se poursuit depuis longtemps, le mépris manifesté en fait par les fidèles envers la liturgie de la Parole, échelonnant leur arrivée jusqu'à l'offertoire, est un obstacle majeur à la création d'une véritable assemblée de prière. Le clergé porte d'ailleurs sa part de responsabilité dans cet état de choses : n'a-t-on pas longtemps présenté la solution minimiste des casuistes sur l'assistance à la messe comme la norme de la pratique religieuse exigée ? M. le professeur FRANSEN nous livre le résultat de son enquête historique sur l'enseignement des casuistes médiévaux et modernes relativement à l'obligation d'assister à une messe entière.

En précisant la nature exacte du prône dominical, le P. ROGUET met en valeur l'importance que la prière des fidèles et le souci concret de la vie de la communauté paroissiale doivent tenir dans une célébration vivante.

La liturgie de la Parole qui prélude à la célébration de l'Eucharistie est liée à un choix bien défini par le missel romain, et cela en restreint nécessairement l'ampleur. Il reste la possibilité d'en restaurer les structures essentielles et d'en retrouver toutes les ressources dans les célébrations du soir. Le sujet a déjà été abordé au C.P.L. La chronique du P. HUM, en proposant quelques exemples de réalisations concrètes, invitera peut-être quelques pasteurs à entrer dans cette voie. Le renouveau liturgique actuel ne sera à coup sûr qu'un feu

de paille s'il ne va de pair avec une sérieuse initiation biblique du peuple chrétien. Les célébrations de la Parole doivent amener la communauté chrétienne du XX^e siècle à découvrir à son tour dans les psaumes et les prophètes « le visage de Jésus ».

*
**

La longue série des dimanches *per annum* entre la Pentecôte et l'Avent est interrompue dans le missel par les Quatre-Temps d'automne. Nous y découvrons une vie liturgique profondément accordée à la vie rurale, marquée par la sanctification des saisons. On en saisira sans peine l'importance pastorale, au moment où l'Action catholique rurale suscite un peu partout des fêtes des moissons et des vendanges. Mais cette liturgie d'automne a des origines judaïques très lointaines. Le P. DANIELOU découvre des perspectives toutes nouvelles, dans la relation de ces Quatre-Temps avec la fête des Tabernacles, qui ne sont pas sans conséquences sur le problème de la chronologie et même de la composition des Évangiles.

*
**

L'article de M. NOÏROT relève, lui, de l'actualité : les réformes liturgiques récentes modifient en bien des points la législation canonique et appellent un certain nombre de remises en ordre. N'est-il pas passionnant d'appartenir à une époque de transition, comme la nôtre, où les changements et les réformes provoquent des réactions en chaîne ?

SOMMAIRE

| | |
|--|-----|
| JEAN HILD, o.s.b. <i>Dimanches verts et mystère pascal.</i> | 7 |
| RENÉ-JEAN HESBERT, o.s.b. <i>Les séries d'évangiles des dimanches après la Pentecôte</i> | 35 |
| I.-H. DALMAIS, o.p. <i>Le dimanche dans la liturgie byzantine</i> | 60 |
| GÉRARD FRANSEN. <i>L'obligation d'assister à une messe</i> Professeur à l'Université de Louvain. <i>entière</i> | 67 |
| A.-M. ROGUET. <i>Le prône dominical</i> | 74 |
| J.-M. HUM, o.p. <i>Les offices du dimanche soir</i> | 80 |
| JEAN DANIELOU, s.j. <i>Les Quatre-Temps de septembre et la fête des Tabernacles</i> | 114 |

*
**

- MARCEL NOIROT. *Réflexions canoniques sur des lois liturgiques récentes* 137
 Professeur aux Facultés catholiques de Lyon.

*
**

BIBLIOGRAPHIE

- Frère VINCENT AYEL. *Chronique catéchistique*..... 154

Comptes rendus

- CYRILLE KOROLEVSKIJ : *Liturgie en langue vivante*, 170 (I.-H. DALMAIS). — *Le saint Sacrifice de la messe*, films fixes avec livret de DOM G. LEFEBVRE, 172 (A.-M. R.).

*
**

- L'Institut Supérieur de Liturgie*..... 174

- Livres reçus* 176

Le Congrès d'Assise et Rome, p. 3 de couverture.